

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO - Chargé de mission FABEC
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DO DO/DEP2 Département 2 - Espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DO/DEP2
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 01.69.57.72.02 Estelle.LE-GUILLER@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BESSIRON, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de mission auprès du chef de département DO-2

Chargé de la mise en place du FAB et des coopérations internationales bilatérales

Générique

- Participe à la mise en place du FAB
- Participe aux différentes coopérations internationales bilatérales
- Participe au dialogue social sur ces sujets
- Participe à la veille règlementaire dans son domaine de compétence
- Rapporte au chef de département des évolutions dans son domaine d'activité

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre.

En particulier il :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne son département

La mission se concentrera principalement dans les domaines suivants :

- poursuite de la mise en place du FAB Europe Central jusqu'à la définition d'une structure pérenne
- coopérations internationales bilatérales

Le champ d'activité couvre :

- la planification et l'organisation de l'espace aérien ; les études relatives à l'organisation stratégique de l'espace aérien et des flux de trafic, la définition des procédures de coordination civile/militaire préactuelle et temps réel

Profil - Qualification :

Aptitude au management

Aptitude à la négociation et aux relations humaines.

Expérience dans le domaine de la navigation aérienne

Expérience des relations internationales

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - Chef du Service de la Navigation Aér
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil IPEF
Affectation :	DAC/NC D-NC/SNA DAC/NC - Service de la navigation aérienne (NOUMEA CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*D-NC/SNA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BETHBEDER, Patrick - 687 26 52 70 patrick.bethbeder@aviation-civile.gouv.fr CHENE, Sébastien sebastien.chene@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformément à l'art. 12 de la convention du 25 mai 2010 portant création de la DAC/NC, l'AVE est également diffusé localement auprès des corps équivalents de la Fonction publique de NC.
Personne remplacée :	BETHBEDER, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service de la navigation aérienne :

- chargé d'assurer les prestations de services de la navigation aérienne en Nouvelle-Calédonie.
- anime, encadre et coordonne les actions du prestataire navigation aérienne sur les aérodromes de Tontouta, Magenta, Lifou et Koné et dans l'espace aérien de la responsabilité de la DAC/NC.
- propose au directeur les orientations du SNA et la planification.
- participe à la gestion ressources humaines,
- participe à la gestion budgétaire,
- s'assure de la certification "PSNA" et "ISO 9001" du service,
- participe à la permanence opérationnelle.

Profil - Qualification :

- expérience de poste d'encadrement indispensable ;
- bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- connaissance des systèmes techniques ;
- maîtrise des techniques de management et de communication ;
- savoir animer une équipe, des groupes de travail et réunions ;
- langue anglaise ;
- disponibilité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - Chef service
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil IPEF
Affectation :	SNA/AG K-AG/DIR SNA/AG - Direction Antilles Guyane (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-AG/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01 69 57 71 60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr GUIGNIER, Frédéric frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JOUANS, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité de la Direction des Opérations, le chef du SNA/AG est en charge des missions suivantes, pour l'ensemble des entités dont il a la responsabilité :

- Il définit, propose et met en oeuvre, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement)
- Il anime, oriente et coordonne les actions pour la réalisation et le suivi de l'ensemble des activités du SNA
- Il veille au maintien de la capacité opérationnelle des aérodromes concernés à court, moyen, et long terme et à la maintenance des moyens techniques
- Il est responsable de la fourniture au SIA des données et informations aéronautiques à publier
- Il anticipe ou analyse les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions, les met en oeuvre
- Il est chargé du SAR et participe aux relations internationales liées à sa zone de responsabilité
- Il assure le dialogue social au sein du SNA
- Il met en application au niveau local les directives de la direction des opérations
- Il est entité adjudicatrice pour les crédits qui lui sont délégués
- Il gère les relations avec les usagers, les gestionnaires d'aéroport et tout autre intervenant extérieur et représente le SNA à l'extérieur.
- Il détermine et sollicite auprès des instances supérieures les moyens et ressources pour la mise en oeuvre de la politique sécurité - qualité - sûreté - environnement dans son entité, il gère les moyens obtenus
- Il préside la revue de sécurité/qualité de son entité
- Il préside le(s) comité(s) de promotion de la sécurité si existe
- Il s'assure de la mise en oeuvre des ACAP
- Il décide la mise en service de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations ATM sur proposition de ses collaborateurs
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Aptitude à diriger une grande entité opérationnelle.

Connaissance du contexte opérationnel et technique de la navigation aérienne.

Bonne expérience du dialogue social

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - Chef de la Division Espace Aériens
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DAC/NC D-NC/SNA DAC/NC - Service de la navigation aérienne (NOUMEA CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*D-NC/SNA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BETHBEDER, Patrick - 687 26 52 70 patrick.bethbeder@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : fax :	687 26 52 06
Personne remplacée :	SINTES, Franck

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L'agent retenu sera chargé d'encadrer la division Espace Aérien:

Principales missions de la division:

- Information aéronautique en Nouvelle Calédonie (en relation avec le SIA et le BRIA de Tontouta)
- Prestations Circulation aérienne à Lifou, Koné et l'île des pins
- Etablissement des procédures d'approche et d'atterrissage en Nouvelle Calédonie
- Etudes Navigation Aérienne (ATS /AIS)
- Veille réglementaire NA
- Mise en oeuvre de la politique qualité et sécurité dans ses domaines de compétence
- Suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs des aérodromes autres que Magenta et Tontouta
- Coordination des entités Circulation Aérienne et DEA (réunion mensuelle)

Profil - Qualification :

Connaissances :

- de la réglementation Navigation Aérienne (ATS/AIS)
- de la réglementation TAC /CHEA
- des procédures SMS /SMI

Compétences :

Capacité à encadrer une équipe

Capacité à animer des groupes de travail

Expérience d'encadrement en service opérationnel souhaitable

Poste à horaires administratifs (cycle 4 ou 5).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SAC/SPM Chef du service
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DSNA/SPM DSPM/DIR DSNA/SPM - St-Pierre et Miquelon Direction (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*DSPM/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Cadre dirigeant d'un service territorial
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	COLLET, Luc - 05 08 41 18 01 luc.collet@aviation-civile.gouv.fr GEORGES, Maurice - 01 58 09 49 00 maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COLLET, Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Diriger un service outre-mer de la DGAC ; porter et développer la politique de la DGAC au niveau de la collectivité territoriale.

- Participe à la définition par les responsables de programme des objectifs et des indicateurs assignés au service.
- Décline les objectifs et les indicateurs au niveau du service ; détermine les programmes d'action : met en oeuvre le dialogue social.
- Sous l'autorité des préfets et en liaison avec les autorités compétentes, fait appliquer les règlements et coordonne les actions en matière de sûreté des aérodromes dans les conditions fixées par arrêté des ministres.
- Affecte les responsabilités, organise et alloue les moyens au sein du service.
- Suit la mise en oeuvre des programmes d'action.
- Participe à la définition et à la mise en oeuvre des stratégies territoriales pilotées par le préfet.
- Entretient les relations permanentes avec les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises.
- Représente le service avec le cas échéant le pouvoir de l'engager.
- Est responsable de la mise en oeuvre de la politique de sécurité, du niveau de sécurité et de l'application par ses personnels des procédures relatives à la gestion de la sécurité conformément au manuel SGS.

Profil - Qualification :

- Savoir-faire :

- Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation ;
- Travailler en réseau ;
- Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social ;
- Négocier, faire partager et convaincre ;
- Communiquer avec aisance.

- Connaissances :

- Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile ;
- Contexte socio-économique, territorial et européen ;
- Management ;
- Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens, textes OACI et fonctionnement des institutions ;
- Règle de gestion comptable et budgétaire.

Bonne connaissance des compétences des différents services centraux et territoriaux de la DGAC.

Forte disponibilité exigée, déplacements fréquents, nombreux contacts avec les collectivités locales.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Nantes-Chef Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL SNA/O - Nantes - Service exploitation (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-O/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 02 28 00 25 01 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre-Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier.
Personne remplacée :	LANDART, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable de l'encadrement des subdivisions Etudes/Environnement, Qualité de Service/Sécurité, Contrôle et Instruction du SNA, du BRIA et des Organismes CA du SNA, et de l'animation du service pour l'ensemble du SNA/O.

Profil - Qualification :

GENERIQUES :

Anime, oriente et coordonne les activités du service.

Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).

Anime et encadre les personnels du service et coordonne l'action des subdivisions et aérodromes.

Participe au dialogue social.

Peut être amené à assurer l'intérim du chef SNA.

Participe à la permanence opérationnelle.

SPECIFIQUES :

Prépare, organise et assure de manière continue les services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendus dans la zone de responsabilité du SNA dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale, en coordination avec les organismes adjacents nationaux et, le cas échéant, internationaux compétents.

Gère l'espace aérien dont le SNA a la responsabilité en assurant les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA.

Participe à la gestion des relations avec les usagers.

Assure le recueil des données d'information aéronautique et tient à la disposition des usagers les informations aéronautiques en vigueur.

Assure l'établissement des procédures IFR.

Assure le recueil, l'analyse et le retour d'expérience relatifs aux événements opérationnels signalés par les usagers et les contrôleurs, il participe à l'analyse et au retour d'expérience relatifs aux événements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel.

Assure la gestion technique et le suivi de la formation opérationnelle des personnels qui lui sont affectés.

Préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de quart.

Assure la coordination avec les départements de l'échelon central de la direction des opérations.

Peut assurer la représentation du SNA auprès des autorités extérieures.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAs/RP - Le Bourget - Adjoint Chef Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA Organisme CDG-LB - Service Circulation Aérienne Le Bourget (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*LFPB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkioua@aviation-civile.gouv.fr LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrançois@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAUCHEUX, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le Chef du Service dans l'ensemble de ses activités et assure son intérim;
- Représente le Service dans les réunions et pour les missions qui lui sont confiées ;
- Participe à l'élaboration des plans d'investissement en moyens NA ;
- Conduit au sein du service des projets transversaux ;
- Anime les réunions et GT dans les domaines qui lui sont confiés.
- Participe à la préparation et au déroulement des Salons Internationaux de l'Aéronautique et de l'Espace ;
- Correspondant du Service auprès des MGX en ce qui concerne la logistique ;
- Représentant du service au CHSCT, correspondant hygiène et sécurité du service;
- Spécifie et élabore les consignes travaux plateforme en coordination avec la Subdivision CTL ;
- Initie ou suit des dossiers spécifiques ;
- Participe aux diverses commissions locales ;
- Est amené à animer ces instances par délégation du chef de service ;
- Responsable sûreté du Service ;
- En charge du contrôle de présence des agents opérationnels du Service.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation générale de l'Aviation Civile ;
- Connaissance du contexte organisationnel et humain ;
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international ;
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance des outils et méthodes du contrôle d'approche et de l'exploitation BRIA ;
- Savoir rédiger une étude de sécurité CA ;
- Sensibilisation dans le domaine juridique.

Qualités requises :

- Aptitude au dialogue, disponibilité face aux sollicitations fréquentes ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de prise de décisions ;
- Technique de management, conduite de réunions ;
- Définir les objectifs, suivre leur réalisation ;
- Capacités rédactionnelles.

Formation d'intégration :

- Stage de responsable de sûreté ;
- Formation locale au SMI ;
- Formation aux études de sécurité ;
- Stage de management.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire printemps 2016

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/MCU/1 - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SALON, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 24/02/16

Date limite de modification des candidatures : 24/02/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la direction du transport aérien, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est chargée des affaires réglementaires et institutionnelles de la navigation aérienne aux niveaux national et international, de la gestion de l'espace aérien dont la création et la modification des structures d'espace aérien, en relation avec les autorités militaires, du système de redevances et de performance des services de la navigation aérienne et du bloc d'espace aérien fonctionnel « FABEC ».

Elle comprend, outre le chef de la mission et son adjoint : le pôle « ciel unique », et le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien.

Le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien :

- est en charge de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à la navigation aérienne et à l'espace aérien, aux services de la navigation aérienne, à la sécurité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'aux procédures et aux équipements de navigation aérienne, et de sa conformité aux règles internationales et communautaires ;
- assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, et prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et assure leur suivi ;
- contribue à la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ;
- participe aux travaux internationaux correspondants de l'Union européenne, notamment de l'AESA, et d'Eurocontrol, ou assure la participation d'experts à ces travaux ;
- contribue aux travaux de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et à la coordination des experts concernés, et participe à ces travaux le cas échéant.

Tâches :

Chef de la division « Circulation aérienne »

Activités génériques :

- gère le domaine réglementaire associé à la circulation aérienne (dont la circulation des drones), à la gestion du trafic aérien et aux équipements CNS embarqués, en coordination avec les acteurs concernés, attribue et suit les dossiers,
- initie et propose la modification de textes réglementaires,
- représente l'administration auprès des acteurs du secteur,
- représente l'administration devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif,
- répond aux propositions normatives relatives à son secteur émanant des instances européennes et internationales,
- s'assure de la qualité de la norme,
- participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine.

Activités spécifiques :

- assure la préparation et le suivi des règlements nationaux dans son domaine réglementaire, qui inclut la circulation aérienne, la circulation des drones, la gestion du trafic aérien et les équipement CNS embarqués ;
- suit l'élaboration des règlements européens et normes internationales en relation avec son domaine réglementaire ;

- participe à des réunions internationales à l'OACI, à l'AESA et à Eurocontrol dans son domaine réglementaire, ou assure la coordination avec les experts de la DGAC participant à ces réunions ;
- anime et assure le suivi de réunions de travail avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires relatives à son domaine réglementaire.

Profil - Qualification :

Connaissance de la gestion des espaces aériens

Connaissance du rôle et du fonctionnement des institutions communautaires et internationales liées à la navigation aérienne

Connaissance de la réglementation opérationnelle circulation aérienne

Connaissance des processus et circuits de décision des instances internationales

Connaissance de la conduite de projet

Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé)

Savoir travailler en réseau

Savoir convaincre

Avoir le sens de l'organisation

Avoir l'esprit de synthèse

Avoir le sens de l'analyse